



Pays du Mont-Blanc

communauté de communes

Combloux • Les Contamines-Montjoie • Cordon • Demi-Quartier • Domancy • Megève • Passy • Praz-sur-Arly • Saint-Gervais • Sallanches

GRUPE DE TRAVAIL TRANSFERT EAU et ASSAINISSEMENT THEMATIQUE RESSOURCES HUMAINES

Office de tourisme de Combloux
Relevé des échanges du 6 juillet 2022 à 14h

Claude CHAMBEL, Maire de Combloux
Jean-Michel PAGET, Elu à Combloux
Fabrice COLLOT, DGA de Combloux
François BARBIER, Maire des Contamines-Montjoie
Pierre BESSY, Adjoint au maire Praz-sur-Arly
Luc BOTTOLLIER, Elu à Cordon
Julien BELINE, Directeur régie eau et assainissement de Megève
Quentin LAFARGUE, STEP Megève - Praz-sur-Arly
Raphaël CASTERA, Maire de Passy
Jean FONTAINE, Adjoint au maire Passy
Goulven NOUTARY, Directeur du service eau assainissement Passy
Annick SOUTADE, Administratif service eau assainissement Passy
Dominique GOUZON, Ressources humaines Passy
Christian CHALLAMEL, Adjoint au maire Domancy
Guy GERFAUD, DST de Domancy
Marjorie PAGET, DGS de Domancy
Emilie FEVRE, Ressources humaines Saint-Gervais
Jade RIGAL, Directrice SIABS
François LIGEON, Responsable du service de l'eau de Demi-Quartier
Sylviane DALLU, DGS de Demi-Quartier
Jérémy PAYEN, Chargé de mission air et eau CCPMB
Carole RENAUD-GOUD, DGS de la CCPMB
Charlotte MARX, Responsable du pôle développement durable CCPMB
Nathalie DESCHAMPS, Responsable ressources humaines CCPMB

Raphaël CASTERA et Claude CHAMBEL accueillent les participants et introduisent la réunion.

2 éléments d'introduction :

- Associer les élus et les agents pour avoir les bonnes informations et se poser les bonnes questions
- Rappel de l'objectif de rédiger un cahier des charges pour recruter des bureaux d'études spécialisés

1. Rappels et objectifs

Cf. slides de présentation

La réunion du jour s'inscrit dans la phase de préparation, visant à :

- Mettre à jour les données des services,
- Définir les enjeux du transfert
- Rédiger le cahier des charges de recrutement des prestataires privés.

Rappel du fonctionnement de l'eau et de l'assainissement dans les communes du Pays du Mont-Blanc.

Tous les services fonctionnent en régie, sauf la STEP de Passy qui est gérée en délégation de service public.



Pays du Mont-Blanc

communauté de communes

Combloux • Les Contamines-Montjoie • Cordon • Demi-Quartier • Domancy • Megève • Passy • Praz-sur-Arly • Saint-Gervais • Sallanches

2. Tour de table et organisation actuelle des ressources humaines

Cf. slides de présentation

Points d'attention :

- Etre le plus réaliste possible sur le temps de travail, car cela sera payé ensuite (cf. le déficit de 1 millions € du service OM après transfert).
- Penser à chiffrer l'accueil physique et téléphonique.
- Penser à chiffrer le temps RH pur dans les petites communes (hors facturation).
- Penser à préciser les postes qui sont en fonctionnaires / contrats de droit privé.

Demi-Quartier :

Service géré en direct. 1 agent (F. Ligeon) qui s'occupe de l'eau, et aussi d'autres missions. Petite collectivité. N'envisage pas de transfert de personnel car l'agent ne fait pas que ça. Mais pense mettre à disposition l'agent dans des conditions et sur un temps qui reste à définir (temps de la mise en route). Estime à 60% le temps passé sur l'eau. L'agent comptable gère la compta de la commune et du service de l'eau. Voir si nécessaire de mettre la personne à disposition ou non. Estimé à 30% pour l'eau.

Domancy :

1 agent polyvalent technique. 1 agent comptable polyvalent aussi (estimé à 15-20%).

SIVU Megève Praz :

5 agents à temps plein. RH complètement gérées par la Ville de Megève. Les agents ont les mêmes avantages que la ville de Megève.

Régie eau et assainissement Megève :

4 agents techniques. 2 agents administratifs à 80% chacune : 1 assistante de direction et 1 administrative. Sinon tous les supports de Megève (marchés, compta, informatique, etc.). Mais le temps concerné est refacturé au budget eau.

A un BE interne au service de l'eau.

Cordon :

1 agent dédié à l'eau à 80%. 1 administratif à 20%. Travail sur le temps précis fait il y a 2 ans. Temps de gestion des élus et du DST pas encore valorisé mais qui est réel.

Passy :

11 agents en tout (direction, assistante administrative qui fait accueil et facturation, technicien assainissement eaux usées et SPANC, 8 autres pour les travaux). Supports par la commune pour finances, SIG, informatique, RH (grande part de formation, et aussi GPEC avec la partie accompagnement à la sécurité) avec des refacturations d'un budget à l'autre pour les biens mobiliers et services supports. Peut-être amenée à recruter des saisonniers en renfort l'été. Accueille aussi des apprentis.

Saint-Gervais :

5 agents dont la direction, 1 agent assainissement, 2 agents administratifs dont 1 en dispo (temps de travail réel 1) à 75%. Intervention d'un agent sur la compta à environ 70-80%. Font appel aux services supports RH, formation, prévention mais non quantifiable.

Fait appel à un BE interne pour la MOE.

SIABS :

9 ETP (équivalents temps plein). 4 techniciens STEP dont 1 responsable. 2 techniciens réseau, 1 agent administratif et 1 agent comptable. + 1 cabinet comptable pour les fiches de paie, contrats de travail et avenants. Les communes facturent l'assainissement et la SIABS rembourse le temps passé (pour les 5 communes).

Praz sur Arly :

1 technicien dont la répartition est à étudier mais environ 70-80% sur l'eau et l'assainissement. Aide d'autres agents pour les travaux. Répartition à affiner (relai de l'accueil pour les appels téléphoniques). Gère aussi le SPANC. Contrôle externalisé à un prestataire. Répartition à affiner.



Pays du Mont-Blanc

communauté de communes

Combloux • Les Contamines-Montjoie • Cordon • Demi-Quartier • Domancy • Megève • Passy • Praz-sur-Arly • Saint-Gervais • Sallanches

Les Contamines-Montjoie :

1 agent technique à 80%. Recherche quelqu'un à mi-temps pour la facturation (aujourd'hui assurée par le service compta). Embauche de 2 techniciens saisonniers pour les relevés. Support du DST et des RH. Recherche depuis 2 ans un responsable du service de l'eau (0 candidats).

CCPMB :

Aujourd'hui 80 agents, dont 30 dédiés au service ordures ménagères. Prochainement recrutement d'un technicien assainissement pour Arve Pure à hauteur de 50%. 0,5ETP seront à mutualiser avec la/les communes qui en ont besoin.

Combloux :

2 agents au service de l'eau. Au SIAE, ce sont les agents des 3 communes concernés qui interviennent. Supports du DST (RPQS, études, etc.), compta, RH (paie), agent à 20h/semaine pour l'accueil et les factures.

Fait appel au BE interne pour la MOE.

Remarques des participants sur les RH :

-la partie formation est essentielle à intégrer dans le transfert, aussi au vu des difficultés rencontrés
-objectif que la structure interco soit plus attractive pour les salariés que les petites communes, qui aujourd'hui ont du mal à recruter.

3. Enjeux de l'étude de transfert

Cf. slides de présentation

Remarques sur :

-maillage des réseaux entre communes, en lien avec les défis de ressources en eau dus au changement climatique
-renforcer la partie RH, permettre aux agents qui souhaitent être polyvalent et intervenir sur différents secteurs de le faire, tout en gardant la connaissance et l'ancrage local des autres agents.
-souhait de garder une gestion directe

Autres enjeux :

-Formation - garantir à tous les agents un égal accès à la formation. Pour les formations métiers
-Comparer les avantages sociaux des collectivités (13^e mois, astreintes avec/sans véhicules, ticket resto), et les paies.
-Prévention, car service auquel sont associés des risques particuliers.
-Statuts – vérifier les cas particuliers des personnes au moment du transfert (dispo, maladie, CLM, détachements, etc.)
-Carrière – comparer les lignes directrices de gestion de chaque collectivité en matière d'évolution.
-Comment gérer la volonté des agents de quitter ou pas la commune, par rapport à l'obligation au regard de leur statut juridique.
-Postes vacants : penser à la question du nombre de postes vacants dans chaque commune.
-Calendrier des départs en retraite.

Sur la méthodo :

-est-il possible de faire appel au CDG74 en support sur la partie carrière ?
-Précision : avant de proposer aux agents s'ils souhaitent être transférés ou non, il faut pouvoir leur expliquer vers quoi on les transférerait. Il faut donc attendre le choix des scénarii durant l'étude en elle-même.



Pays du Mont-Blanc communauté de communes

Combloux • Les Contamines-Montjoie • Cordon • Demi-Quartier • Domancy • Megève • Passy • Praz-sur-Arly • Saint-Gervais • Sallanches

4. Méthodologie de l'étude

Sur les données à collecter :

- Prévoir un questionnaire, à remplir par les communes. Avec des colonnes à remplir et une liste de questions exhaustive, afin que les communes n'oublient aucune information.
- Utilisation d'un espace de partage documentaire mis à disposition par la CCPMB.
- S'appuyer sur le réseau des RH.

Question de réunir l'ensemble des agents des services concernés d'ici la fin de l'année.

- Plutôt que de tous les réunir, organiser un temps pour chaque commune, lors duquel la CCPMB (avec M. Castéra) présentera le début de la démarche de transfert ?
- Non, le fait de tous les réunir ensemble est quand même une démarche de confiance et de transparence
- Les agents techniques ET les agents des services supports,
- La CCPMB doit proposer une présentation, trouver une date et un lieu.

Sur les questionnaires pour faire remonter les contributions de tous les agents :

- Proposer l'option de répondre de manière anonyme.

Sur l'option de demander au bureau d'étude d'organiser des réunions de GT régulières et des réunions de présentation de l'avancée à tous les agents concernés :

- Indispensable.

4. Questions diverses

Appel à volontaires pour les préparations des GT

Julien BELINE de la régie de Megève intègre le groupe pilote avec Goulven NOUTARY et Fabrice COLLOT pour la préparation en amont des groupes de travail.

Prochaine réunion proposée à Demi-Quartier, penser à réserver la salle du conseil.

Prochaine réunion sur le thème de la ressource en eau sur proposition de M. CASTERA

Organisation des réunions de groupe de travail : sondage de dates – questionnaire en ligne avant – questionnaire en ligne après.

Sur l'hébergement de la future structure :

- à définir lors de l'étude, où les agents prendront-ils leur poste ?
- qui sera basé au siège de la CC (directeur et administratif)
- pour les techniques - échelon dimensionnant = temps max d'intervention pour les astreintes.
- comment garder la proximité d'accueil et de facturation ?
- question de mutualiser les achats (économies) mais mettre à disposition de chaque unité territoriale un stock d'avance suffisant pour les urgences.
- question du logiciel de facturation et compta – est-ce que tout le monde a le même ?
- améliorer qualité du service, formations, embauches, mais ne pas penser que le transfert va permettre des économies (n'arrive jamais dans les faits).
- ne pas oublier le prix du service à harmoniser

Possible d'anticiper dès aujourd'hui :

-cahier des charges techniques à harmoniser dès aujourd'hui, pour avoir un matériel équivalent sur le territoire

Les questions sur le budget :

- prix de l'eau par rapport aux RS et aux communes touristiques
- financement de la compétence défense incendie.



Pays du Mont-Blanc

communauté de communes

Combloux • Les Contamines-Montjoie • Cordon • Demi-Quartier • Domancy • Megève • Passy • Praz-sur-Arly • Saint-Gervais • Sallanches

Les échanges prennent fin et la séance est levée à 16h.



Raphaël CASTERA,
Président de la Commission Santé Environnement